

DOCUMENT RESUME

ED 031 106

FL 001 223

By-Tsetline, Valentine

Les fondements pedagogiques des buts de l'enseignement des langues vivantes (The Pedagogical Basis of Modern Language Teaching Aims).

Association Nationale Federee de Tchecoslovaquie.; Federation International des Professeurs de Langues Vivantes.

Pub Date 68

Note-16p.; Lecture given before the Seminaire International sur la Differentiation Structurale entre les buts de l'enseignement des Langues sur les Divers Plans du Systeme Scholaire, Prague, Czechoslovakia, November 1-3, 1967

EDRS Price MF-\$0.25 HC-\$0.90

Descriptors-Articulation (Program), Audiolingual Skills, Communication (Thought Transfer), Course Objectives, Cultural Education, \*Educational Objectives, Foreign Countries, \*Language Instruction, Language Learning Levels, Language Programs, \*Modern Languages, \*Program Content, Reading, Second Language Learning, Teaching Conditions, \*Teaching Methods, Training Objectives, Translation, Writing

Identifiers-Soviet Union

Objectives in the teaching of modern languages are enumerated, and their bearing on content and methodology is pointed out. Practical (communication), educational, cultural, and formative objectives are identified and their appropriateness for different educational levels and teaching conditions is discussed. References to second language learning programs in the Soviet Union are also made. For companion documents see FL 001 222 and FL 001 224. (AF)

From: [Proceedings of] Séminaire international sur la  
différenciation structurale corré les buts de l'enseignement  
des langues sur les divers plans du système scolaire.  
MERCREDI LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE - APRES-MIDI

ED031106

Président : M. J.-L. Z E H N A C K E R ( France )

Deuxième conférence de base

Mme Valentine T S E T L I N E ( Académie des  
Sciences Pédagogiques de Moscou ) :

Les fondements pédagogiques  
des buts de l'enseignement des langues vivantes

L'analyse des buts de l'enseignement des langues  
vivantes est un important problème de la méthodologie.  
Mieux sont définis les buts de l'enseignement, plus  
on peut le rendre efficace.

Lorsqu'il s'agit de l'instruction générale il est  
nécessaire de distinguer dans l'enseignement des  
langues vivantes les objectifs dus à la valeur pra-  
tique de la langue comme moyen de communication, d'une  
part, et les objectifs éducatifs et formatifs relevant  
du fait que la langue est une matière enseignée dans  
des établissements scolaires ayant leur mission cultu-  
relle - d'autre part. Les uns et les autres sont étroi-  
tement liés et forment un ensemble de buts. Dans cet en-  
semble les buts pratiques ont une place dominante la  
connaissance des langues étant indispensable aux rela-  
tions internationales. La langue parlée et l'écrit fa-  
cilitent les contacts personnels, la lecture donne ac-  
cès à l'information contenue dans la littérature, les

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE  
OFFICE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE  
PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS  
STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL OFFICE OF EDUCATION  
POSITION OR POLICY.

FL 001 223

textes scientifiques, techniques, politiques.

Il arrive parfois que seule la communication orale est présente à l'esprit des enseignants. Quant à la communication écrite (la lecture), elle est négligée, reléguée au dernier plan. Mais il ne faudrait pas oublier qu'il s'agit d'une langue étrangère qui n'a pas les mêmes fonctions dans la vie que la langue maternelle. Une langue étrangère est surtout employée pour recevoir de l'information dans le domaine de la science et de la technique. Dans ces cas la lecture joue un très grand rôle. Ainsi pour une langue étrangère la communication écrite est un objectif non moins important que la communication orale.

Il paraît qu'on n'apprécie pas la communication écrite en tant que but de l'enseignement parce que l'on a tendance de confondre les buts et les méthodes, la communication orale et les exercices oraux. Dans le processus pédagogique l'oral domine, cela est nécessaire pour que les élèves retiennent les mots et les formes grammaticales. Mais il ne faut pas confondre les exercices oraux (tels que la lecture à haute voix, la prononciation des sons) et la communication orale. Celle-ci comprend outre la prononciation des sons, la capacité d'utiliser les unités du langage, de les combiner et de les varier pour formuler sa pensée, la faculté de comprendre son interlocuteur, d'entrer en contact actif avec lui, etc. Ainsi, tout en appréciant le travail oral comme méthode, le professeur doit distinguer la communication orale et la communication

écrite en tant que deux objectifs différents. La communication écrite peut constituer un but d'études pour certains groupes d'élèves. Dans le choix des objectifs pratiques c'est l'utilité de tel ou tel type de communication qui doit nous guider.

En ce qui concerne la communication orale nous devons avoir en vue le dialogue, surtout usité dans la vie courante, le monologue, dont on se sert également dans la vie de tous les jours ainsi que dans les réunions, des conférences, la perception par l'oreille qui devient toujours plus nécessaire avec la radio et la télévision. Le terme de monologue ne doit pas être compris comme l'étude du style oratoire. Il s'agit de l'habitude d'exprimer sa pensée d'une façon suivie, de savoir raconter un fait, décrire un événement de la vie courante ou un objet, faire un petit exposé sur un thème donné. La forme monologique du langage fait souvent partie d'une conversation, puisque, tout en échangeant de brèves répliques, les interlocuteurs s'étendent parfois sur certains sujets dans des explications plus ou moins détaillées. Voilà pourquoi, à notre avis, il serait erroné d'orienter l'enseignement de la langue orale uniquement vers la pratique du dialogue.

Quant à la lecture en langue étrangère, deux cas se présentent: soit la lecture d'un texte dont le contenu ne nous intéresse que superficiellement, c'est la lecture courante, lecture sans aide du dictionnaire; elle

est utilisée lorsqu'on ne veut que prendre connaissance d'un texte informatif, ou bien lorsqu'on lit pour se distraire. Mais souvent la lecture en langue étrangère revêt un tout autre caractère: le lecteur consulte le dictionnaire, tâche de comprendre chaque phrase, de révéler tous les détails. Cela arrive lorsqu'on a besoin de comprendre à fond un texte scientifique (technique) ou littéraire, en tirer le maximum d'information, et lorsque le texte comporte certaines difficultés. Les deux manières de lire en langue étrangère doivent être considérées comme buts plausibles de l'étude.

Pour l'écrit c'est la possibilité de composer des lettres, officielles ou bien dans la correspondance privée, qui forme le besoin le plus répandu dans la vie, ainsi que les résumés et les annotations.

Ajoutons aussi la traduction - orale et écrite - qui occupe une place de plus en plus large dans le monde. Elle aussi peut constituer un but pratique de l'enseignement.

Tels sont les objectifs pratiques de l'enseignement des langues vivantes. On nomme ces objectifs, à juste raison, des objectifs communicatifs.

Dans des établissements de l'instruction publique on ne saurait se borner aux buts communicatifs, il y a aussi des objectifs éducatifs, culturels et formatifs. Ils sont réalisés par le choix des idées exprimées en langue étrangère et par les méthodes de l'enseignement.

Les objectifs formatifs, culturels et éducatifs sont

étroitement liés les uns aux autres parce qu'ils ont tous pour source la valeur de la langue comme moyen d'expression. Nous tâcherons cependant de faire ressortir le caractère particulier de chacun.

La langue et la pensée sont si étroitement liées que l'entraînement de la langue amène facilement l'entraînement de la pensée, le développement de l'intelligence. Et c'est surtout l'étude d'une langue étrangère qui est favorable à la formation de l'intelligence car cette étude pousse l'élève à comparer les moyens d'expression de la langue étudiée et de la langue maternelle. C'est que l'apprentissage d'une langue étrangère pose certains problèmes devant l'élève, quel qu'il soit, enfant ou adulte, instruit ou commençants ses études. Ces problèmes se posent à cause de la différence du sens des mots, de leurs catégories grammaticales, de leur fonction dans la phrase. L'académicien Tchérba a décrit l'étonnement des élèves peu expérimentés dans l'étude des langues en apprenant que *банка* qui est du féminin en russe est du masculin en français (le banc), que *стол* qui est du masculin en russe est du féminin en français (la table). Nous pouvons citer également les difficultés qu'ont nos élèves azerbaidjans à employer les prépositions françaises parce que dans leur langue maternelle les prépositions manquent, il n'y a que des éléments postposés. Cette confrontation amène les élèves à observer le cours de leur propre pensée et à faire la distinction entre les idées

et leur expression linguistique. Des observations de ce genre résulte la valeur formative des études des langues étrangères. Ce phénomène a été analysé, on le sait, par plusieurs savants (les Soviétiques - Tchérba, Rahmanov, Vigodski, et aussi par le Danois Flagstadt). Il est vrai que certaines méthodes ont la tendance de chasser la langue maternelle de l'esprit des élèves, mais ces méthodes n'arrivent ainsi qu'appauvrir l'enseignement, à le rendre moins instructif, sans parvenir à faire oublier à l'élève la langue qui lui sert à penser.

Ainsi l'étude d'une langue, autre que la langue maternelle, contribue à approfondir les notions acquises. Cet objectif formatif n'est pas, sans doute, dominant, il n'est pas le seul, mais c'est un objectif parmi les autres. Il est à noter également que le maniement de la parole orale et écrite en langue étrangère doit contribuer au développement de la faculté de parler et servir ainsi l'éducation mentale. L'étude de la langue met en oeuvre l'attention, la mémoire et la volonté de l'élève, elle améliore l'ouïe, tout cela est un appui à l'éducation générale.

L'enseignement d'une langue doit contribuer (comme toutes les autres matières) à l'éducation idéologique et morale des élèves. C'est le contenu de ce qui est dit et lu en langue étrangère qui permet de réaliser ces buts. Aussi notre discipline a-t-elle une tâche spéciale - celle de l'éducation des jeunes dans l'esprit de l'amitié entre les peuples. L'accomplissement de cette tâche est étroitement liée au but culturel de l'enseignement. Nous avons

à faire connaître aux élèves le pays dont ils apprennent la langue, sa géographie, ses richesses, ses curiosités, la vie du peuple, faire aimer et apprécier les idées progressistes et les traditions, la culture, l'art et la littérature de ce pays, bref sa civilisation.

Après avoir passé en revue tous les objectifs, constatons encore une fois que dans cet ensemble ce sont les objectifs communicatifs qui emportent le plus. Mais les buts formatifs, éducatifs et culturels ne peuvent pas être négligés, car le niveau nécessaire de l'acquisition pratique de la langue ne peut être atteint sans un certain développement de l'élève. Pour maîtriser une langue étrangère il faut beaucoup d'efforts, il faut travailler systématiquement et cela n'est pas possible si l'enseignement se fait sur un contenu vide de sens et par des procédés qui ne contribuent pas à développer les forces mentales des élèves.

Tels sont les objectifs possibles d'un enseignement non spécialisé.

L'entraînement à la langue orale et à la lecture ainsi que la formation de l'intelligence et l'éducation idéologique et morale sont caractéristiques pour tous les degrés de l'enseignement. Mais la valeur de tous les objectifs varie selon les degrés de l'instruction, selon l'âge des élèves, leur niveau de culture générale et leurs connaissances théoriques de la langue maternelle. Les degrés de l'instruction sont en rapport aussi avec les intérêts des élèves et leur aptitude d'assimiler un nouveau

code linguistique. En partant de ce point on peut distinguer au moins trois degrés: le degré inférieur (les petites classes de l'école et l'école maternelle); le degré moyen (les classes moyennes); le degré supérieur (les élèves des grandes classes et les étudiants).

Les objectifs suivants correspondent au degré inférieur: assimilation de la langue orale - dialogue et perception par l'oreille, le monologue en langue étrangère étant trop difficile; des rudiments de la lecture et de l'écrit, parce que la communication écrite n'est pas encore devenu un besoin chez les enfants, ils préfèrent écouter le maître et voir les images. Le développement de la mémoire, de l'ouïe et de l'imagination ont une portée éducative. Tout l'ensemble des procédés, le contenu des idées inculquées contribuent à l'éducation des élèves. Même s'ils ne sont pas expérimentés dans l'analyse grammaticale - ce qui est le cas de toutes les écoles où les langues mortes ne sont pas enseignées - les élèves des petites classes sont sensibles aux divergences entre les moyens linguistiques de leur propre langue et ceux de la langue étudiée. Voilà pourquoi le premier contact avec les moyens d'expression qui diffèrent de la langue maternelle produit un effet formatif, crée l'habitude chez l'élève de faire attention à la construction de la phrase, à sa mélodie, à la prononciation des sons. Ce fait a été constaté récemment par des psychologues qui ont observé l'enseignement de la pratique orale dans des groupes de jeunes enfants. Par exemples, les recherches effectuées sous la

direction de M. Kostuk, en Ukraine.

Au degré moyen la lecture devient un objectif important. Elle intéresse beaucoup les élèves qui, à cet âge, sont avides de connaître les aventures, les histoires plaisantes et fantasques. La perception orale et la conversation tiennent également une grande place; nous pouvons, à ce degré, exiger non seulement le dialogue entre le maître et l'élève, mais aussi la conversation entre les élèves au cours de laquelle on utilise la forme dialogique et la forme monologique du langage. Comme écrit, c'est la composition des lettres dans le cadre de la correspondance scolaire qui convient. Elle a une grande portée éducative. L'éducation morale, idéologique et esthétique peuvent pleinement être réalisées à ce degré grâce à l'étendue des connaissances générales des élèves et grâce à la lecture qui permet de leur faire connaître le pays étranger, la vie des écoliers, les sports, les jeux, le théâtre etc.

Le développement des notions acquises en langue maternelle devient une nécessité parce que les élèves ne peuvent plus progresser dans la pratique de la langue sans comprendre ses particularités. Par exemple, les élèves de langue russe en apprenant le français doivent comprendre (en gros, pas en détails) l'emploi de l'article, la place du complément, les différentes acceptations des mots tels que "un grand arbre", "un grand homme".

Les notions linguistiques nouvelles sont indispen-

pensables à l'efficacité de la pratique.

Au degré supérieur, la lecture à l'aide du dictionnaire est un objectif important. La préparation générale des élèves, et leurs aspirations forment une base suffisante pour ce travail. Les élèves, à ce degré, ont un intérêt direct dans de différents domaines de la science, de la politique, de la technique, ils ont besoin de documentation en langue étrangère, ils sont aptes à dépouiller une revue dans le but de recueillir de l'information, de faire des annotations, des résumés. La traduction aussi convient comme objectif à ce degré. Il faut placer surtout au degré supérieur la connaissance de la littérature et de l'histoire du pays. Comme il a été mentionné plus haut, l'assimilation de la langue orale est un objectif du degré supérieur.

Cette répartition des objectifs entre les degrés de l'instruction doit être comprise comme relative et comme absolue, toute à la fois. Elle est absolue dans ce sens que chaque degré a ses objectifs typiques quelle que soit la préparation en langue étrangère préalable. En effet, quelle que soit cette préparation, ce n'est qu'au degré supérieur qu'il est possible de proposer en tant que but la lecture analytique et la traduction. D'autre part, quels que soient les objectifs ultérieurs, c'est la langue orale qui sera toujours le but principal au degré inférieur. Cette répartition est relative dans ce sens que pas tous les objectifs valables

pour tel ou tel degré peuvent entrer tous dans les programmes des établissements scolaires car il faut prendre en considération les conditions de l'enseignement.

Les différentes conditions dans lesquelles s'effectue l'enseignement déterminent le choix des objectifs se rapportant à tel ou tel degré ainsi que le niveau des exigences pour chaque objectif communicatif.

Nous considérons comme conditions de l'enseignement: l'horaire hebdomadaire et la durée du cours, l'effectif de la classe, le degré de difficulté de la langue étrangère causé par les divergences entre la langue enseignée et la langue maternelle, la qualification des enseignants etc.

L'horaire hebdomadaire imparti à l'étude de la langue, on le sait, est d'une grande importance, en particulier pour l'assimilation de la langue orale. Si l'horaire baisse jusqu'à deux ou trois heures par semaine, le progrès en langue parlée est à peine possible. Un horaire de quatre à six heures permet d'atteindre un niveau assez élevé. Ce qui importe aussi c'est la durée du cours puisque chaque année fait multiplier les heures de classe consacrées à l'étude de la langue.

On sait que l'augmentation de la durée est surtout efficace quand on commence en bas âge. Le don de l'imitation chez les petits enfants, la souplesse musculaire sont reconnus universellement comme une base favorable à l'apprentissage de la langue orale. Il faut apprécier

également le fait que les petits ont beaucoup plus de temps libre que les grands et que leur mémoire n'est pas encore surchargée de toutes sortes de connaissances.

L'horaire hebdomadaire et la durée du cours n'ont pas de si grande importance pour enseigner la lecture parce qu'elle demande moins d'efforts de mémoire et parce qu'elle permet un travail personnel.

En deuxième lieu vient l'effectif de la classe. S'il est plus de 20 - 25 personnes, l'entraînement - la conversation est peu efficace. Il est désirable pour enseigner à parler d'avoir un groupe de 10 à 12 élèves. (En donnant tous ces chiffres je me base sur l'expérience des établissements scolaires de l'Union Soviétique.)

Il est très important de savoir si les élèves apprennent la première ou la deuxième langue étrangère. Comme règle générale la première langue étrangère demande beaucoup plus d'efforts que la deuxième ou la troisième. Mais cet effort dépend de même des divergences existant entre la langue maternelle et la langue étrangère. Plus la langue enseignée diffère par son vocabulaire, sa prononciation et son système de la langue maternelle, plus de difficultés elle présente surtout pour acquérir les automatismes nécessaires dans la communication orale.

Le choix des objectifs et le niveau des exigences doivent compter aussi avec l'état de la documentation pédagogique (manuels et livres de lecture), avec la qualification professionnelle des enseignants et l'équipe-

ment technique des écoles.

Les conditions ne sont pas les mêmes dans de différents établissements. Par exemple, en URSS nous avons à part des écoles secondaires où la langue étrangère débute en cinquième et est enseignée à raison de 2 et 3 heures de classe par semaine, quelques écoles secondaires dites spécialisées qui ont 4 et 3 leçons par semaine; dans ces écoles on débute en deuxième ou en première. Dans les écoles ordinaires le professeur travaille avec un groupe de 15-20 élèves, dans les écoles spécialisées - avec 10 élèves. Le niveau des exigences dans ces écoles est plus élevé que dans les autres.

Les conditions pour la plupart ne sont pas stables, elles peuvent et doivent être modifiées, améliorées, perfectionnées de manière cohérente aux objectifs. Seules les difficultés linguistiques présentent un fait qu'on ne peut pas changer, mais les méthodes ne doivent pas rester indifférentes à ces difficultés. Pour montrer comment les conditions peuvent être améliorées citons l'exemple des cours facultatifs. Nous sommes en train, à ce moment, en URSS, de créer des cours facultatifs pour les élèves des grandes classes qui n'ont que 2 heures de langue étrangère par semaine. On est en train d'introduire des heures supplémentaires (deux et quatre heures) pour les élèves qui désirent travailler la langue. Les cours facultatifs sont introduits pour les autres matières scolaires aussi. Chaque élève a

droit à un ou deux cours facultatifs, les groupes se forment avec 10 - 15 élèves.

Les objectifs déterminent le contenu de l'enseignement. Nous considérons comme contenu de l'enseignement en premier lieu les éléments de la langue qui doivent être assimilés: le vocabulaire, les structures, les quelques notions linguistiques. Les centres d'intérêt pour apprendre à parler et les textes pour apprendre à lire sont également compris sous ce terme "le contenu de l'enseignement". Le souci de l'efficacité de l'étude dans des conditions souvent peu favorables amène à un choix scrupuleux de tous les éléments du contenu. Dans la méthodologie moderne, le choix du contenu forme la base de tout enseignement de la langue étrangère. Et ce choix, il est déterminé par les objectifs, par l'ensemble des objectifs.

Le choix du contenu et ses procédures présentent un problème bien compliqué et nous ne devons pas l'analyser ici. Nous nous bornerons à indiquer quelques traits caractérisant les relations qui existent entre les objectifs et le contenu. Le choix des textes et des centres d'intérêt repose sur l'ensemble des buts. Par contre, le choix des mots, des alliances de mots et des structures n'est pas subordonné qu'aux buts communicatifs et il est en liaison avec les centres d'intérêt et les textes.

Les différences entre la communication orale et la communication écrite d'une part, entre la codification

et le déchiffrement d'autre part - font distinguer le minimum actif et le minimum passif du vocabulaire et des structures. Le minimum actif est plus restreint que le minimum passif qui se base sur le premier et qui l'englobe. Le minimum passif comprend le vocabulaire et les phénomènes grammaticaux les plus usités dans la langue écrite, tandis que le minimum actif est puisé surtout dans la langue parlée.

Non seulement les éléments de la langue et les sujets de conversation, mais aussi les exigences du programme qui caractérisent le niveau du développement du discours à chaque étape de l'enseignement forment des éléments du contenu. Il n'est pas toujours facile de définir ces exigences; souvent dans les programmes scolaires les exigences sont très vagues. Par exemple comme celle-ci: les élèves doivent être capables de composer un dialogue. On devrait concrétiser le genre de dialogue: indiquer si c'est un questionnaire, un échange de vues ou une discussion, car les formes des propositions seront différentes dans ces trois cas. Nous avons (à l'Académie des sciences pédagogiques) essayé de concrétiser ainsi les exigences dans nos programmes nouveaux publiés dans la revue "Inostranyé yaziki v chcolé" No 1, 1967. Mais ce ne sont que les premiers pas de cette étude. Les degrés du développement du langage dépendent de l'ensemble des buts et ils sont en liaison directe avec le minimum linguistique, le choix des centres d'intérêt et les textes.

De même que le contenu de l'enseignement, les méthodes à appliquer relèvent des buts de l'enseignement. Nous croyons qu'il ne peut y avoir une seule méthode, mais qu'il faut disposer d'un système de méthodes conformes à l'ensemble des objectifs. Les méthodes formant ce système doivent s'adapter à chaque objectif communicatif en variant selon le type de communication et le degré de l'instruction. L'entraînement des élèves à la conversation repose sur le mouvement "de la pensée à la parole"; cet entraînement prévoit la mémorisation des structures, et du lexique, les tables de substitution, des exercices basés sur les situations. L'entraînement à la perception orale demande d'autres procédés et elle est presque impossible sans les moyens techniques. L'entraînement à la compréhension des textes lus repose sur le mouvement "de la parole à la pensée"; cet entraînement doit former des habitudes de deviner le sens des mots qu'on ne connaît pas en partant de leur structure et en s'appuyant sur le contexte, les habitudes de percevoir l'information grammaticale du texte, l'habitude de procéder à l'analyse du texte quand cela est nécessaire pour le comprendre. L'efficacité de l'enseignement dépend ainsi de la conformité du contenu et des méthodes aux objectifs. Il va sans dire que le système des méthodes doit contribuer à l'éducation et à la formation de l'intelligence des élèves. Tels sont les principaux problèmes des buts de l'enseignement des langues vivantes du point de vue pédagogique.